Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 056-215602095-20251217-DELIB33_2025-DE

Date de convocation : le 05 décembre 2025
Date de publication : le 09 janvier 2026

Délib 33-2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. du PONTAVICE Stéphane, Maire.

Nombre de membres en exercice : Présents : 6 Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0	**Étaient présents** : M. du PONTAVICE Stéphane ; Mme LE BORGNE-DAVID Anne ; M. COMMANDEUR Peter ; Mme COUZIC Jessica ; Mme LE VERDIER Charlotte ; Mme Charlotte DEPAEPE **Excusé** : M. LASSERRE Christian ; M. FOUCARD Kévin **Secrétaire de séance** : Mme LE BORGNE-DAVID Anne M. LASSERRE Christian a donné pouvoir à M. COMMANDEUR Peter

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET TARIF DE FACTURATION EN CAS DE CASSE OU DE NON RESTITUTION DE LA VAISSELLE ET D'AUTRES EQUIPEMENTS DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire propose de ne pas modifier les tarifs de location de la salle des fêtes. Par contre, il propose d'appliquer un tarif pour la vaisselle cassée ou non restituée après une location de la salle des fêtes, ainsi qu'un tarif pour les autres équipements disponibles dans la salle des fêtes. Ceux-ci seraient facturés aux locataires de la Salle des Fêtes en cas de disparition ou de casse, constatée au moment des états des lieux. Les tarifs suivants sont proposés au Conseil Municipal :

	Objet de la location	Locaux	Extérieurs
SALLE DES FÊTES	Résidence d'une journée	20 €	30 €
	Réunion	30 €	50 €
	Vin d'honneur	50 €	60 €
	Collation	60 €	80 €
	Repas midi	70 €	150 €
	Repas avec soirée	100 €	200 €
	Forfait week-end	125 €	250 €
	Installation la veille de l'évènement (à partir de 14h)	25 €	50 €
	Consommation électrique	Selon tarifs fournisseur en vigueur	

	DÉSIGNATION DE LA VAISSELLE ET DES AUTRES EQUIPEMENTS	Tarif
TARIF POUR LA VAISSELLE CASSÉE OU NON RESTITUÉE APRES UNE LOCATION	Assiette plate	2,88 €
	Assiette Creuse	2,88 €
	Petite assiette plate	2,40 €
	Verre à vin	2,76 €
	Tasse à café petit modèle	1,55 €
	Tasse à café grand modèle	2,10 €
	Pichet	4,00 €
	Couteau	2,00 €

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le
ID : 056-215602095-20251217-DELIB33_2025-DE

ET POUR LES AUTRES EQUIPEMENTS MIS A DISPOSITION DANS LA SALLE DES FETES	Fourchette	2,00 €
	Petite cuillère	2,00 €
	Cuillère à soupe	2,00 €
	Chaise noire	27,94 €
	Table pliante récente	216,12 €
	Bac vaisselle	15,50 €
	Couvercle bac vaisselle	8,87 €
	Couvercle bac couverts	5,82 €
	Balai + manche	36,00 €

Après délibération, le Conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité, les tarifs détaillés ci-dessus.

Fait et délibéré le 17 décembre 2025.

Le Maire, M. Stéphane du PONTAVICE

MAIRIE de STE-BRIGITTE (Morbihan)